

EquiLiberté Info

le trimestriel de la fédération EquiLiberté

N°46 octobre 2021



SOMMAIRE

- 2 Edito
- 4 Hommage à Christian Blanlœil
- 5 EquiLiberté 2021
- 8 Florence
- 9 Actu
- 10 Adhésion
- 11 Voyages à Cheval
- 12 La Virée
- 13 Trans Anjou
- 14 Conseil administration
- 15 Codever



Tiens ! un nouveau site internet à compter du 1er octobre 2021.

Oui nous sommes dans la dernière phase de l'évolution de notre charte graphique et, progressivement nous allons renouveler tous nos outils de communication au cours du dernier trimestre 2021. Que ce soient les dépliants, les outils d'exposition, les présentoirs, les modèles d'affiches, ils seront reconfigurés selon ces nouvelles normes. **EquiLiberté National** accompagnera toutes les associations dans cette démarche et, si nécessaire, financièrement pour celles dont les moyens sont limités. Les modalités spécifiques seront définies prochainement et vous seront communiquées. Au cours de cette période de fin d'année 2021, ces éléments vous seront diffusés et vous serez approvisionnés selon vos besoins locaux et selon vos demandes. Une ligne budgétaire dans notre état prévisionnel 2021/2022, sera alimentée à hauteur de 10 000 € afin de pouvoir répondre à vos attentes et sollicitations, y compris pour l'évolution de vos sites internet.

Dans ce schéma budgétaire, puisque nous disposons de réserves financières non négligeables, nous serons en mesure lors de notre Conseil d'administration du 11 septembre 2021 et, plus particulièrement, lors de notre Assemblée Générale du 20 novembre 2021, de vous présenter les orientations novatrices envisagées lors de cet exercice. Le concours de vos Administrateurs nationaux amenés à cette réflexion constructive permet d'envisager un avenir de développement pour **EquiLiberté**, mais aussi de pouvoir parer aux obstacles juridiques que nous pouvons éventuellement rencontrer. Nous pensons, parmi les chantiers en cours, en particulier à toutes les actions entreprises pour la conservation, la protection, la création et la défense des chemins de randonnée. Malgré un travail conséquent inhérent aux fonctions d'Administrateur national, vous avez et nous avons pu, heureusement, reprendre cet été nos manifestations traditionnelles de rassemblements, de randonnées et de sorties équestres. Nous espérons que l'automne sera favorable à la poursuite de ces rencontres amicales et conviviales qui sont dans l'esprit porté par **EquiLiberté**.

De nombreuses manifestations locales ou départementales sont à l'ordre du jour dès septembre et nous formulons le vœu qu'elles puissent se dérouler dans des conditions qui ne soient pas trop contraignantes pour les organisateurs, mais aussi pour ceux qui y participent. Aussi, plusieurs articles dans ce numéro vous relateront le succès du Rassemblement national **EquiLiberté** à Saint-Père-en-Retz, tant du point de vue de l'équipe organisatrice que des randonneurs présents sur ces trois jours. L'avalanche de commentaires sur les réseaux sociaux démontre la satisfaction globale et générale de cette rencontre estivale. Nous ne manquerons pas de souligner la qualité des prestations servies, et en particulier la jovialité, la serviabilité, le souci de rendre agréable ce séjour à Saint-Père-en-Retz par l'équipe de bénévoles présents sur le site.

Le niveau de réussite de ce Rassemblement **EquiLiberté** 2021 est très élevé et, par ricochet, il devrait également bénéficier favorablement aux organisateurs pour l'année 2022 à Moncontour

Toutes ces réussites sont le fruit d'**EquiLiberté**, et en particulier de vous-mêmes, de vos responsables associatifs locaux, départementaux et nationaux. Nous mesurons difficilement l'envergure et l'impact des missions accomplies par tous nos bénévoles. Il nous faut citer le domaine des chemins de randonnée, de la communication près des collectivités territoriales, les contacts avec les instances administratives, la complexité de la protection assurantielle, la création d'outils de communication, les relations médiatiques et quelquefois les actions juridiques nécessaires à notre existence. Sans **EquiLiberté** au sens large et avec vos collaborations locales, départementales ou nationales, notre visibilité et/ou notre développement seraient anéantis.

Pour ces diverses raisons et ces divers domaines de compétences qui sont l'œuvre d'un travail considérable et dont nous ne mesurons pas le temps passé, il nous paraît opportun de prendre des dispositions nouvelles pour nos amis randonneurs participant à nos manifestations et qui ne sont pas adhérents à **EquiLiberté**. De surcroît, ils bénéficient des mêmes outils, des mêmes services, des mêmes prestations et des mêmes avantages que nos adhérents qui font l'effort financier de prendre une adhésion **EquiLiberté** afin de soutenir l'ensemble de nos travaux, de nos valeurs et d'encourager nos bénévoles œuvrant sans relâche pour la réussite de nos manifestations.

Ainsi, d'une part progressivement dès l'année 2022 et sur l'année 2023, une adhésion **EquiLiberté** sera vivement conseillée pour tous les randonneurs accueillis lors de nos rassemblements et, d'autre part, nous encouragerons nos associations locales, départementales et pour notre manifestation nationale lors de cette même période, à pratiquer un tarif différentiel dans ce même objectif entre ceux qui sont adhérents **EquiLiberté** et ceux qui ne le sont pas. Bien entendu, il sera favorable à nos adhérents qui contribuent à soutenir nos diverses activités et nous sensibiliserons les autres participants aux avantages apportés par **EquiLiberté**.

Nous développerons l'ensemble de ces sujets évoqués ci-dessus lors de notre Assemblée Générale 2020/2021 du 20 novembre 2021 où nous espérons vous rencontrer afin d'échanger dans la bonne humeur. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des modalités de celle-ci dans les meilleurs délais.

TRISTE NOUVELLE – Christian Blanlœil était parti de sa commune natale du Maine-et-Loire pour s'installer sur une ferme à Laleuf commune de Saint-Maur dans l'Indre. Il avait développé des activités florissantes dont entre autres : une auberge à la ferme, une importante ferme équestre et un accrobranches. Après avoir passé et assuré le flambeau, vint le temps de la retraite bien méritée mais très active en compagnie de sa famille et de Corinna : voyages, randonnées équestres et autres loisirs dont **EquiLiberté** 36.

Puis, le drame a fait qu'au cours de l'une de ces randonnées, il nous a quittés brutalement. Nous retiendrons, comme indiqué dans l'article qui lui est consacré par ailleurs, sa jovialité, sa bonne humeur, son plaisir des festivités et les nombreuses réalisations qu'il avait initiées.

EquiLiberté et ses **EquiLibertains** a tenu à lui rendre hommage pour l'ensemble de son œuvre.

Michel BAZIN
Votre Président

Hommage à Christian Blanlœil



© Albert

Samedi 21 août, ton départ vers d'autres sentiers nous a tous énormément peinés.

Avec ton caractère bien trempé, ta joie de vivre, nous t'aimions.

Que ce soit dans tes actions pour développer ton centre équestre à Laleuf, (36), ton dévouement pour les personnes à mobilité réduite, les voyages organisés dans les sables marocains ou ailleurs ...

Les organisations de rassemblements et de randonnées ne resteront pas sans souvenirs.

Tout montre ta volonté de partager au quotidien. Ton courage et ton abnégation pour autrui, te restent propres. Les témoignages que nous pouvons t'apporter ne doivent pas rester vains.

Dans ce monde perturbé, où nous ne sommes pas certains de réussir toutes nos tâches, sachons rester humbles et reconnaissants.

Rendre hommage au passionné qu'était Christian est un honneur et un devoir pour chaque individu. Peu importe la manière, l'essentiel reste dans notre esprit et notre attitude.

Pour ta dernière randonnée, nos chapeaux et nos bombes se soulèvent et te saluent, notre ami !

Agnès et Jacques Lалуque

Nous tenons à nous souvenir de Gérard DUBOIN HUBERSON, ami de Nathalie BOUCHER de 19600 LARCHE, disparu lui aussi, accidentellement, il y a 2 mois, dans les mêmes circonstances.
Tout notre respect et condoléances à ces familles douloureusement touchées.

EquiLiberté 2021

Le 18^{ème} rassemblement c'est fini ... interview

"Ton ressenti sur le rassemblement après quelques semaines de repos ?

Paul Cheneau, responsable de l'évènement

"Eh bien une belle réussite, et un gros soutien de tout le monde... Franchement, MERCI à nos bénévoles, notre équipe, nos sponsors et nos collectivités !"

Voici en résumé notre ressenti sur ce 18^{ème} rassemblement National EquiLiberté L'équipe est fière, et pas qu'un peu, d'avoir organisé cet évènement dans notre belle région. Une équipe qui a effectivement eu la chance (ou le talent ! plaisanteries) de profiter d'une vraie adhésion locale avec des sponsors et des bénévoles (parfois les 2 en même temps) qui ont répondu présents. Cette implication de tous a permis d'assurer la logistique des randonnées et de la vie sur le site avec brio et dans une ambiance conviviale. Un moment que nous n'oublierons pas de sitôt.

"Et le regard d'EquiLiberté ?"

Michel David, vice-président EquiLiberté 44

"Je vais t'expliquer...en me promenant dans les paddocks dimanche, j'ai reçu les ressentis exprimés, et ils étaient unanimes : toujours un mec ou une fille en bleu pour répondre aux besoins des randonneurs, le tout dans une ambiance au top. La propreté du site et la qualité de la restauration et des animations ont été salvées, les fondamentaux ! Les Sabots de Retz ont également profité de généreux sponsors pour proposer des cadeaux d'accueil très appréciables."

Voilà des paroles qui nous vont droit au cœur ! et encore MERCI.

Malgré une météo et un contexte sanitaire contraignants, les randonneurs ont répondu présents et ont joué le jeu du respect des consignes.

Nous avons eu des annulations, mais cela était au regard de chacun.

Les ponchos étaient de sortie le samedi, les bords de Loire ont remplacé la plage faute d'autorisation, mais l'ambiance était au beau fixe pour le bivouac au bord des pêcheries !





© Les Sabots de Retz

Quelques chiffres

Ce sont environ 350 randonneurs, 270 chevaux dont une cinquantaine de calèches qui ont partagé ce moment.

Et côté organisateurs, nous étions environ 40 bénévoles sur le site à différentes tâches et environ 30 signaleurs de route (contrainte liée à l'affluence relative sur le littoral en été).

"Et toi Vincent, comment ça s'est passé sur tes paddocks ?" ?"

Vincent Perais – responsable des Paddocks

"Une sacrée convivialité !

*Ça a compensé les toutes petites tensions, le manque de patience et la fatigue de l'arrivée ! Une fois cette étape passée, nous avons apprécié l'ambiance **et la vraie chaleur des randonneurs et des randonneuses** tout au long du weekend. **Des rencontres mémorables !**"*

En résumé, des moments forts en émotions, inoubliables pour l'équipe organisatrice !

Après quelques jours de repos, nous sommes regonflés pour nous lancer dans l'organisation de notre prochaine rando d'octobre.

Et surtout nous avons hâte de passer de l'autre côté du tableau, et d'aller tous vous retrouver l'année prochaine à Moncontour !

Nous souhaitons aux équipes des éditions futures de prendre autant de plaisir que nous, et de ne pas douter de la capacité d'un collectif passionné à réussir un bel événement. Rien n'est impossible !

Amitiés à Tous.

"Les Sabots de Retz"





© Les Sabots de Retz

La pandémie était un pari risqué. Bien que ce rassemblement fût reporté d'une année, la persévérance a porté ses fruits.

Les organisateurs ont affronté toutes les difficultés avec un savoir-faire sans faille, qu'elles soient administratives techniques ou relationnelles, avec volonté et courage pour chaque négociation. Les participations de la Fédération Départementale et de la commune de St-Père-en-Retz ont apporté une belle contribution pour recevoir et gérer les 370 chevaux avec tous leurs accompagnants. Il a fallu user de beaucoup de diplomatie auprès des différents intervenants pour que le rendu de cet événement devienne absolument parfait. Tout a été peaufiné dans les moindres détails.

L'unité des bénévoles hyper dévoués et compétents a donné la meilleure image de leur région et de leur charmante cité fleurie. Leur gentillesse et leur amabilité se lisaient sur tous les visages.

Bien évidemment, l'appréciation positive des cavaliers et meneurs les incite vivement à remettre le pied à l'étrier ou reprendre les guides sur d'autres sentiers.

Digne d'un chef étoilé, le traiteur nous a tous épatés. Le bon goût pour les délicieux repas, la présentation raffinée, sympa ou décontractée, les bocaux pratiques dans les paniers-repas furent très appréciés. Nul doute que l'envie de revenir est ancrée dans nos cœurs.

C'est un avis unanime, des nouveaux et anciens randonneurs.

Tous garderont un souvenir idyllique de ce rassemblement EQL national à Saint-Père-en-Retz, à en juger par les nombreux témoignages du Livre d'Or DES SABOTS DE RETZ.

De cet événement ressort tout simplement une image hyper positive, satisfaisante et très encourageante pour EQUI-LIBERTE.

S'il fallait donner une note, elle serait bien supérieure à la cotation habituelle. Les belles mentions ne sont données qu'aux très bons élèves.

Maintenant, nous allons devoir patienter quelques mois pour avoir la joie de nous retrouver sur les chemins ombragés de la Dive à Moncontour, où nous rencontrerons peut-être la fée Mélusine ...

Agnès Roumillhac-Lalauque



Florence

Sans elle, pas de salut !



© Les Sabots de Retz

Toujours disponible pour

- Renseigner un adhérent ou un futur adhérent.
- Guider nos responsables associatifs vers la bonne solution.
- Donner la bonne information sur les assurances, malgré leur complexité.
- Gérer et accompagner les déclarations de sinistre, quand ceci arrive, malheureusement.
- Indiquer les bons outils pour les randonnées, tel EquiChemins.
- Soutenir techniquement nos adhérents, nos administrateurs dans la complexité des textes actuels.
- Rediriger un interlocuteur vers le bon destinataire, afin d'apporter la réponse adéquate à la question posée.

- Accueillir avec le sourire nos amis randonneurs lors du Rassemblement National EquiLiberté comme à Saint-Père-en-Retz.

- Rédiger les relevés de décisions de nos réunions de Bureau, de Conseil d'Administration ou d'Assemblée Générale.

- Répondre au téléphone et même hors des créneaux réservés, du fait de son activité salariée à temps partiel.

Sur ce dernier point, nous vous recommandons sauf urgence, de l'interpeller de préférence pendant les horaires indiqués en fin d'article.

À travers elle, sa disponibilité, sa bonne humeur, sa compétence, sa jovialité permettent le bon fonctionnement d'EquiLiberté tant pour les adhérents que les responsables associatifs.

Nous pouvons remercier nos pré-décesseurs l'ayant recrutée, et qui ont fait le bon choix pour exercer ces vastes missions administratives et relationnelles.

Bien sûr, vous avez reconnu Florence Heuzard, notre Secrétaire EquiLiberté National, férue également d'équitation d'extérieur et de randonnée de pleine nature !!!

Michel BAZIN

RAPPEL

**Heures et jours pour accueil
Secrétariat national**

Tél : 02 40 50 72 16

Mail : secretariat@equiliberte.org

**mardi, jeudi, samedi
de 10h à 13h**

**&
mercredi et vendredi
de 13h à 16h**

Actu

événements à venir

Un nouveau site

À l'occasion de la nouvelle campagne d'adhésion 2021/2022, EquiLiberté lance son nouveau site internet, avec sa nouvelle charte graphique.

Un nouveau logo, un nouveau look, un nouveau CMS pour un nouveau site plus clair, plus simple à utiliser pour les adhérents comme pour les administrateurs, plus porteur des messages d'EquiLiberté.

N'hésitez pas à visiter toutes les pages mises à votre disposition et nous faire part de vos commentaires via la page "contact" du site.

Bonne visite !

EquiLiberté National

vous invite à :

Son forum des associations

thème : échanges pour travailler ensemble

Vendredi 19/11/2021 accueil à 18h

Son assemblée générale

Samedi 20/11/2021 à 9h



Le Lac du Gué du Magne 86330 Moncontour

Possibilité de se loger le vendredi soir et/ou le samedi soir en contactant le secrétariat dont les coordonnées figurent sur le site [equiliberte.org](https://www.equiliberte.org)



Le Salon du Cheval d'Angers aura lieu du 11 au 14 novembre au Parc des Expositions
<https://www.salon-cheval-angers.com/>

Adhésion

La campagne d'adhésion 2021 / 2022 est ouverte !

Pour les non-adhérents cette année, vous avez la possibilité de souscrire une adhésion à **EquiLiberté** qui sera valable de la date de votre adhésion jusqu'au 31 décembre 2022.

Pour les adhérents 2021, votre adhésion s'étend jusqu'au 31 décembre 2021. Vous pouvez d'ores et déjà renouveler votre adhésion pour 2022 (du 1er janvier au 31 décembre) afin de ne pas risquer une interruption de vos assurances, entre autres. Afin de faciliter la tâche de ses bénévoles, **EquiLiberté** vous invite à adhérer ou ré-adhérer le plus tôt possible. Merci.

Avantages de l'adhésion à EquiLiberté pour les associations

Votre association pourra adhérer à **EquiLiberté** "à condition que ses Statuts soient conformes à l'esprit de la Fédération, c'est à dire que :

- leur objet social reprenne, au moins, un des points de celui d'**EquiLiberté**, à savoir :

- randonnée à cheval, activités équestres dominantes,
- activités de pleine nature, sans compétition,
- défense de chemins et patrimoine historique, naturel, activités de loisir ;

- qu'ils comprennent la capacité à ester en justice ;

- qu'aucun de leurs articles ne soit en contradiction flagrante avec l'esprit d'**EquiLiberté**.

Si les statuts de l'association ont besoin de quelques adaptations mineures, il est demandé à l'association d'y remédier au cours de l'année, ce qui lui laisse le temps pour organiser une Assemblée Générale Extraordinaire de modification de Statuts. L'adhésion est donc possible dès cette première année.¹

Grâce à cela, elle pourra :

- bénéficier de l'assurance Responsabilité Civile gratuite (RC Association) liée à l'adhésion et souscrire une garantie Responsabilité Civile Personnelle des Dirigeants (RCPD) à un tarif préférentiel (voir conditions ci-dessous) ;

- être référencée sur le site EquiChemins répertoriant 175 associations comme la vôtre, des centaines de circuits de randonnées, autant d'hébergements ... ;

- avoir accès à l'ensemble des informations du site Internet www.equiliberte.org et, notamment, à la Bibliothèque Documentaire comportant plus de 150 documents ;

- profiter de l'aide, sur le plan administratif et juridique, procurée par les compétences diverses et variées des dirigeants bénévoles ;

- jouir de l'effet de masse découlant du regroupement, sous la même bannière, de plus de 2 000 adhérents et 175 associations

- proposer à des cavaliers non couverts en Responsabilité Civile Pratiquant, une Assurance Temporaire (à la Journée) [*].

Conditions pour bénéficier de l'assurance RC Association gratuite :²

- avoir une activité à dominante équestre ou de protection de la nature, de l'environnement et des chemins ;

- avoir une activité de loisir. Les activités professionnelles et les compétitions sont exclues ;

- mentionner, clairement, son adhésion à EquiLiberté. À défaut, l'association et/ou la manifestation ne sera pas assurée ;

- avoir, au moins, 5 de ses membres adhérents à EquiLiberté pour l'année en cours.

Le Conseil d'Administration pourra permettre à une association de bénéficier de l'assurance même si la condition de 5 membres n'est pas respectée, s'il s'agit :

- d'une association primo adhérente, mais seulement pour sa première année d'adhésion ;

- d'une association de moins de 10 membres à condition qu'au minimum la moitié de ses membres dont un membre du bureau, soient adhérents à EquiLiberté. site Internet, banderoles, etc.) .

Une manifestation sera assurée par le contrat groupe dès lors qu'elle est organisée sous l'égide d'EquiLiberté (logo EquiLiberté sur bulletins d'inscription, affiches, site Internet, banderoles, etc.).³



1° À chacune de ses manifestations, une association a un devoir d'information sur l'intérêt d'une couverture en Responsabilité Civile pour la pratique de l'équitation en randonnée et sur le port de protections.
2° Les associations et les fédérations sportives sont tenues d'informer leurs adhérents de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer (article L321-4 du Code du Sport).

¹ Article 4.2 – a) § 1 du Règlement intérieur d'**EquiLiberté**

² Article 11.2 du Règlement intérieur d'**EquiLiberté**

³ Article 11.3 § 1 du Règlement intérieur d'**EquiLiberté**

Avantages de l'adhésion à EquiLiberté pour une structure Professionnelle Équestre

Depuis 2018, les Structures Professionnelles Équestres telles que Centres, Gîtes, Fermes, Camping, etc... peuvent adhérer à **EquiLiberté** au même tarif que les associations, mais sans pouvoir, cependant, bénéficier de l'assurance Responsabilité Civile Gratuite offerte à celles-ci.

Toutefois, en contrepartie de l'engagement de la Structure de promouvoir les valeurs d'**EquiLiberté** et d'accueillir ses adhérents dans les mêmes conditions que les autres participants, plusieurs avantages sont attachés à cette adhésion :

1. La structure recevra la somme de 3 € par adhésion pour les nouveaux adhérents, ainsi que pour tout renouvellement annuel, à condition que l'adhésion d'origine soit de son fait ;

2. Elle pourra proposer à ses pratiquants qui ne disposent pas d'une garantie Responsabilité Civile Équestre, une Assurance Temporaire (à la journée) ;

3. Elle sera inscrite sur notre site **EquiChemins**, qui regroupe les itinéraires ainsi que les associations, les partenaires et hébergeurs ;

4. Elle profitera, si nécessaire, de conseils pour les démarches administratives et les problèmes juridiques et aura accès à la Bibliothèque Documentaire ;

5. Elle pourra bénéficier, autant que de besoin, de tarifs négociés et d'une gestion dédiée auprès de notre assureur EQUITA-NET, en les contactant de notre part.

Pour toutes informations complémentaires :

Rémy Guillon

*Secrétaire national
Responsable du Pôle Assurances,
de la gestion des Associations et
des Structures Équestres*

06 71 07 90 98

r.guillon@equiliberte.org

*correspondant Equitanet
et Equit'Assistance*

"Voyages à Cheval"



© C. Rambeau

Fin novembre paraîtra le Numéro 1 pour décembre 2021 et janvier 2022 de cette nouvelle revue bimestrielle destinée aux randonneurs équestres et dénommée "**Voyages à Cheval**". Sous la houlette de Pierre Miriski, journaliste bien connu et ancien rédacteur en chef de "Randonner à Cheval" et de "Cheval Pratique", nous pourrons à nouveau publier nos informations et récits de nos périples équestres.

Vous pourrez la trouver en kiosque à 6,90 € ou par abonnement pour 34 € pour un an ou à 62 € pour deux ans. Pour les adhérents EquiLiberté au lieu d'un achat à l'unité soit 41,40 € pour un an ou 82,80 € pour deux ans, l'abonnement sera proposé à 33 € dans le premier cas ou à 58 € dans le second cas.

Dans un premier temps l'adresse d'abonnement est :

Voyages à Cheval . Régie Presse & Pub . 24, place Saint Christophe . 78117 Châteaufort

Nous attendons avec impatience la parution de cet évènement.

La Virée 2021 au Loup Garou



© Cassant Patrick

**La Virée
d'EquiLiberté 79**
l'incontournable
rassemblement équestre
des Deux-Sèvres.

À Lezay, au Loup Garou

Cette année, les randonneurs ont été accueillis par la commune de Lezay sur le site de la structure équestre du Loup Garou pour une randonnée de deux jours, les 4 et 5 septembre dernier.

Quinze départements étaient présents, 70 cavaliers, 25 meneurs et grooms, 7 VTT et 4 pédestres. EquiLiberté 79 et les associations locales, les Cavaliers du Pays Pelebois

et Les Écuries de Russey, nous ont organisé ces deux jours de balade bucolique à la découverte des chemins creux et herbeux, ainsi que du patrimoine de la région tel le pigeonnier du Logis de Brégon.

Une organisation sans faille

L'organisation était parfaite, digne du rassemblement d'EquiLiberté National et les repas excellents.

Que dire de l'accueil chaleureux de Monsieur le Maire et des habitants de Lezay lors de notre halte pour le déjeuner en plein air du samedi suivi du défilé dans la ville.

Ces moments de convivialité qui caractérisent notre Fédération ont été animés entre autres par deux jeunes chanteuses dont nous avons pu apprécier les interprétations.

Que de souvenirs immortalisés par Patrick notre photographe, au détour d'un chemin.

Une telle organisation bénéficie du soutien du Conseil départemental et des nombreux bénévoles d'EquiLiberté 79, des Cavaliers du Pays Pelebois et des Écuries de Russey, fédération et associations que nous remercions.

La Virée quand on y a goûté on y revient, alors vivement l'année prochaine à la découverte de nouveaux sites du département.

Régine Bardin
EquiLiberté 44



La Trans Anjou 2021



Sous le beau soleil de l'Anjou et plus particulièrement dans le Baugeois, la Trans Anjou s'est déroulée du 16 au 19 septembre 2021. Malgré quelques petites averses, 140 participants émanant de 25 départements, ont sillonné les beaux chemins de ce secteur dont la magnifique forêt de Chandélais.

Grâce à l'engagement des élus locaux, dont Céline Pilardeau maire délégué de Chantrené commune de Baugé en Anjou, M. Lambert maire délégué de Pontigné et aux employés communaux, tous les éléments de la réussite étaient réunis.

Aussi, sous la houlette du Président d'EquiLiberté 49, Christian Michel, une



© EquiLiberté 49

équipe de bénévoles dynamiques et enthousiastes a su répondre aux sollicitations des randonneurs équestres. Une organisation répondant à tous les critères de qualité attendus pour une telle manifestation et résultant aussi de la mise à disposition du terrain, prêté et apprêté par le moto-club local et réputé de Baugé, fut un exemple de convivialité.

Forts de cette satisfaction exprimée par les cavaliers et meneurs, nous prenons déjà date pour l'édition de la Trans Anjou 2022, dont le lieu reste à confirmer.

Michel Bazin



Conseil administration

du 11 septembre 2021

Résumé succinct

Les personnes intéressées par certaines annexes et/ou le compte-rendu intégral, pourront les consulter sur le site ou les demander à Florence :

f.heuzard@equiliberte.org ou 02 40 50 72 16

les mardi, jeudi et samedi de 10 h à 13 h, les mercredi et vendredi de 13 h à 16 h

Les participants sont accueillis (très bien) à la Maison Familiale Rurale de Chauvigny (86300).

Le président, Michel Bazin remercie les participants et annonce les excusés.

Des informations sont apportées et des décisions importantes sont prises lors de cette session :

- Le conseil rend hommage à l'un des siens, Christian Blanloëil, décédé accidentellement. Le président explore les débordements survenus, sur les réseaux sociaux, à cette occasion y compris par certains administrateurs. Des règles de publication pour les membres des Conseils d'Administration seront prochainement définies, afin de respecter les valeurs d'EquiLiberté.

- Le résultat et le budget prévisionnel sont présentés par la trésorière. Ce dernier prend en compte les engagements et les prévisions de dépenses afférents au nouveau plan de communication.

- Le président milite en faveur d'un tarif différentiel pour les participants aux manifestations des associations EquiLiberté. Le conseil souscrit à cet argument à la condition que le tarif différentiel aille vers un avantage pour les EquiLibertains sans baisse du budget initial donc sans pénalisation des organisateurs. L'application se fera progressivement jusqu'à 2023.

- La gérante d'ARTÉMIS présente son agence et ses méthodes de travail. Elle rappelle les enjeux et les actions effectuées pour EquiLiberté :

nouvelle Charte Graphique et participation à la refonte du site internet. Le plan de communication va être défini d'un commun accord.

- Le directeur d'UNOVA présente son agence et la tâche effectuée sur le nouveau site internet. C'est un travail d'équipe entre eux, Artémis et l'équipe Communication d'EquiLiberté. Il insiste sur l'énorme travail de Guy JUGÉ qui est félicité et remercié. Le nouveau site devra être opérationnel dès le 4 octobre. Un tarif préférentiel va être proposé aux Fédérations pour la refonte de leur site. L'inscription en ligne aux randonnées, dont le Rassemblement, va être étudiée.

- Le Rassemblement de Saint-Père-en-Retz a été une grande réussite : félicitations et applaudissements sont de rigueur. La subvention est accordée pour son maximum.

- En tant que partenaire, EquiLiberté dispose d'une place de plus importante au Salon du Cheval d'Angers : salles de conférences et expo photo, cette année ; possibilité de carrière en 2022. Pour Cheval Passion d'Avignon, le matériel du stand sera revu. La participation au Salon du Randonneur de Lyon est envisagée, éventuellement en collaboration avec EQUITANET et le CODEVER. Enfin, la présence au Salon du Cheval de Bordeaux préconisée par EquiLiberté 33 et EquiLiberté 17 n'obtenant pas de majorité des présents sera soumise à la consultation de autres administrateurs.

- Le travail d'Aporia sur la mise aux normes RGPD d'EquiLiberté est bien avancé. Un rapport d'audit sera établi.

- La Délégation de Mission de Service Public "Tourisme Équestre" va être renouvelée fin 2021 et EquiLiberté restera vigilante, quitte à aller en justice.

- Pour la campagne 2022, débutant le 4 octobre 2021 avec la mise en service du nouveau site internet, les tarifs d'adhésion et d'assurances restent inchangés, y compris pour les attelages en dépit de la demande d'EQUITANET, suite à un sinistre grave.

- L'Assemblée Générale se tiendra le 20 novembre 2021 à Moncontour (86), lieu du Rassemblement 2022. La veille au soir (vendredi 19), un débat sur le thème : "Convivialité, solidarité et relations diverses au sein d'EquiLiberté" est prévu. Un groupe de travail, sur ce sujet, pourrait être constitué.

- Le sujet de la Formation des Administrateurs va être repris, de même que les dossiers en instance, avec l'aide d'Artémis.

- Un magazine bimestriel "Voyages à Cheval" va naître sous l'égide de l'ancien Rédacteur en Chef de feu "Randonner à Cheval". Celui-ci propose un partenariat notoire avec EquiLiberté.

- Le Conseil considère que le "Collectif des Chemins Ruraux", qui œuvre pour la défense des chemins, devrait se constituer en structure officielle, de type Fédération, pour être plus efficace.



C'EST PARTI POUR LA 27^E EDITION DES JOURNEES DES CHEMINS

PROPOSÉE PAR L'ASSOCIATION CODEVER, COLLECTIF DE DÉFENSE DES LOISIRS VERTS

Samedi 9 et dimanche 10 octobre 2021

AVEC LE SOUTIEN



Appel aux pratiquants de loisirs verts : organisez votre chantier pour montrer au grand public que vos activités participent à l'entretien des chemins.

Défendez votre accès à la nature !

Proposées et coordonnées par le CODEVER, les Journées des Chemins servent à sensibiliser l'opinion publique à la disparition des chemins, à montrer la face cachée des pratiquants de loisirs verts qui entretiennent régulièrement les chemins et à défendre leur liberté d'y circuler. Chaque année, les pratiquants débroussaient des kilomètres de chemins et ramassent des tonnes de déchets. **Vous aussi participez à notre opération : organisez un chantier !**

Les objectifs de l'opération « Journées des Chemins »

- Promouvoir une attitude de développement durable
- Sensibiliser l'opinion publique sur la nécessité d'entretenir les chemins sous peine de les voir disparaître
- Promouvoir un partage citoyen des chemins entre les différents usagers
- Lever les préjugés sur les pratiquants de loisirs verts motorisés dont le comportement est trop souvent décrié
- Défendre la liberté de circuler sur les chemins, quel que soit le moyen de locomotion

A l'heure où la préservation de notre planète est un enjeu majeur de notre société, les Journées des Chemins apportent une pierre à la conservation de notre environnement.

Les loisirs verts confrontés à la sanctuarisation des campagnes

La pandémie a bien montré combien les pratiquants des sports de nature ont besoin d'itinéraires et de zones de pratiques. Malheureusement, la baisse des moyens et la sanctuarisation des campagnes (Parcs Nationaux, Parcs Naturels Régionaux, zones Natura 2000...) dissuadent les communes de réhabiliter les chemins embroussaillés. Au contraire, les ventes de chemins augmentent, de même que les « accaparements » (chemins ruraux clôturés, labourés...)

Le Codever invite donc les adeptes des loisirs verts à partir à la reconquête des chemins ruraux oubliés ainsi que le principe d'un accès libre et raisonné à la nature. **N'attendez plus et inscrivez vos chantiers à cet événement sur journeesdeschemins.fr !**

À vos tronçonneuses et serpes : rendez-vous samedi 9 et dimanche 10 octobre 2021

Mode d'emploi, fiche d'inscription chantier, carte des chantiers... et toutes les infos utiles sur journeesdeschemins.fr et suivez toutes les informations via Facebook [@JourneesDesChemins](https://www.facebook.com/JourneesDesChemins)

Contact presse : Charles Péot - 06 42 19 90 11 – charles.peot@codever.fr

Lucie Delaulle - 09 650 444 76 – lucie.delaulle@codever.fr

Nos partenaires

LA CHEVAUCHÉE
FERME ÉQUESTRE
SOUS LES SABOTS LA CREUSE



codever
collectif de défense des loisirs verts

Laboa
Les Sacs Ceinture



Bulletin trimestriel

Direction publication : Michel Bazin

Crédit photos ; adhérents EquiLiberté, Daniel Dubois, EquiLiberté 2C, Les Sabots de Retz, Gérald Yart

Fédération EquiLiberté . Association loi 1901 . Déclaration 20.04.2004

Modifiée le 05.01.2015 à Bressuire 79 . N°ISSN : 2274-8245 siège social : 13 rue du Vieux Moulin 79700 Saint-Aubin-de-Baubigné

Journal gratuit Imprimé par IMAGES INNEES SARL 49 CHEMILLE

Contacts : secretariat@equiliberte.org

Visitez les sites equiliberte.org et equichemins.org

Pour profiter de nos supports, contactez Michel Bazin : m.bazin@equiliberte.org